



## TRAITEMENT À L'OXYGÈNE ACTIF

### Désinfection régulière sans chlore Liquide



#### CARACTÉRISTIQUES

- Produit oxydant « tout-en-un ».
- Action algicide renforcée grâce à la combinaison de 2 actifs biocides.
- Action algicide rémanente (ammonium quaternaire).
- Produit « sans chlore actif » donc sans production de dérivés gênants (chloramines, stabilisant).
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Non moussant.
- Convient pour toutes les eaux, mêmes très dures.
- Compatible (en solution) avec les produits chlorés, bromés, oxygénés.

#### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DILUER AVANT USAGE.**

- Au contact de la peau, ce produit provoque un blanchiment qui disparaît en quelques heures.
- Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.
- Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs.
- La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

#### MODE D'EMPLOI

- Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4.
- Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.

**À la mise en service ou en rattrapage des eaux vertes** (mode curatif) :

- Prévoir 150 ml par m<sup>3</sup> d'eau.

**Traitement d'entretien :**

- **Tous les 4 jours: Prévoir 75 ml par m<sup>3</sup> d'eau.**
- La présence d'ions métalliques accélère la décomposition de ce produit (en particulier le cuivre).

#### COMPOSITION

UFI JS7H-RY5H-KG8Y-3R7P - Substance active : chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (CAS N°25988-97-0) : 2,4g/100ml peroxyde d'hydrogène (CAS N°7722-84-1) : 11,7 g/100ml

#### SÉCURITÉ

• Désinfectant TP2 – AL (Prêt à l'emploi). Utilisateurs non professionnels. • Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • Provoque de graves lésions des yeux. • **Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • **Tenir hors de portée des enfants.** • En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. • **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. **Suisse :** L'emballage / récipient / boîte partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Danger



Se débarrasser des bactéries et des algues

